



## 20<sup>ème</sup> CONCOURS INTERNATIONAL MUSIQUE DE CHAMBRE – LYON

### DUO VOIX ET PIANO

Mercredi 23 au Samedi 26 avril 2025

---

*“Le dévouement de votre concours à la musique de chambre représente un modèle exemplaire dans le monde entier. Le grand intérêt du public, combiné au travail remarquable des célèbres jurys, démontre que votre concours reste un des plus élevés de notre Fédération”.*

**Benjamin Woodroffe**, secrétaire général

Fédération mondiale des concours internationaux de musique, mai 2016

---

- 2004 : TRIO AVEC PIANO
  - 2005 : QUINTETTE DE CUIVRES
  - 2006 : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
  - 2007 : DUO VIOLON ET PIANO
  - 2008 : QUINTETTE À VENT
  - 2009 : QUATUOR À CORDES
  - 2011 : TRIO AVEC PIANO
  - 2012 : QUINTETTE DE CUIVRES
  - 2013 : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
  - 2014 : DUO VIOLON ET PIANO
  - 2015 : QUATUOR À CORDES
  - 2016 : DUO VIOLONCELLE ET PIANO
  - 2017 : QUINTETTE À VENT
  - 2018 : TRIO AVEC PIANO
  - 2019 : DUO VOIX ET PIANO
  - 2021 : DUO VIOLON ET PIANO
  - 2022 : DUO VIOLONCELLE ET PIANO
  - 2023 : TRIO AVEC PIANO
  - 2024 : QUATUOR À CORDES
- 

Le CIMCL reçoit le soutien de :

Région Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Université Lumière Lyon 2, Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon, Conservatoire à rayonnement régional de Lyon, Sacem, Seam, Caisse d'Épargne Rhône Alpes, Diagonale immobilier, Fondation Safran pour la musique, Domino Assist'm, Gardette industrie, System 2 Consulting, Calixa Group, Groupe Acti Conseil, Initiative Octalfa, Fondation Salabert, Savarez, RSM expertise comptable, Atelier de lutherie Alexandre Snitkovski, Lyon Parc Auto, Cercle des amis du concours, La Belle Saison, Académie musicale de Villecroze, Palazzetto Bru Zane, Fondation Royaumont, Violin Channel

Le Concours International de Musique de Chambre – Lyon est adhérent depuis 2007 à la **Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique (FMCIM)**.

## **REGLEMENT**

Le vingtième concours international de musique de chambre de Lyon (*CIMCL*) s'adresse aux **Duos voix et piano**.

Ce concours est ouvert aux artistes, de toutes nationalités, nés après le 23 avril 1991.

Tous les types de voix d'hommes et de femmes peuvent concourir. Le pianiste devra répondre aux mêmes critères d'âge que le chanteur.

Le concours décernera un 1<sup>er</sup> prix, un 2<sup>ème</sup> prix, un 3<sup>ème</sup> prix et plusieurs prix spéciaux.

Le concours se déroulera à Lyon en France du mercredi 23 au samedi 26 avril 2025.

## **JURY**

**Bernarda Fink**, mezzo, Argentine

**Véronique Gens**, soprano, Française

**Markus Hadulla**, piano, Allemand

**Dietrich Henschel**, baryton, Allemand

**Susan Manoff**, piano, Française-Américaine

**Mark Padmore**, ténor, Anglais

La composition du jury pourra être modifiée en cas d'incapacité de l'un de ses membres.

## **INSCRIPTION**

**Date limite d'inscription : 15 janvier 2025 à 23H59**

Les candidats devront envoyer **par mail** un dossier d'inscription comprenant les documents suivants :

- La **fiche d'inscription** dûment complétée au format Excel ou compatible (.xlsx)
- Le **formulaire Biographies et répertoire** complété au format word ou compatible (.doc)
- Une photographie du **duo** (noir et blanc, 300 dpi, min. 10 cm x 15 cm)
- Une image de la **carte d'identité** (100 dpi, format .pdf ou jpeg) de chacun des artistes
- Le règlement des **frais d'inscription** de 100 € pour le duo. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés, même si le duo n'est pas sélectionné pour participer au concours.
- Un **lien internet** vers l'enregistrement vidéo des œuvres de la **pré-sélection** (youtube, vimeo, dropbox, etc.)

Le règlement se fera par **virement** à l'ordre de :

**Concours International de Musique de Chambre de Lyon (CIMCL)**

Nom et adresse de la banque: Société générale - 19 rue Victor Hugo 69002 Lyon - France

Code banque: 30003

Code guichet: 02001

N° de compte: 00037266711

clé RIB: 34

IBAN : FR76 3000 3020 0100 0372 6671 134

BIC (SWIFT) : SOGEFRPP

CIMCL

11 place Tobie Robatel 69001 Lyon

Les frais de change et de virement sont à la charge des candidats. **Merci d'indiquer le nom du duo pour identification de votre virement.**

## **ADMISSION**

La direction du concours procédera à une présélection. Les candidats devront fournir avant le 15 janvier 2025, 23H59 un **enregistrement vidéo, sans montage**, de trois œuvres au choix. Les œuvres pourront être enregistrées séparément. 6 à 10' de musique suffisent.

- Une mélodie française
- Un lied allemand
- Une œuvre chantée dans une autre langue

La vidéo devra être adressée sous forme de lien de streaming : Youtube, Dropbox, Vimeo, etc. Les artistes doivent être filmés avec un plan fixe. La vidéo devra être clairement identifiable (noms des artistes, nom des œuvres + compositeur, date et lieu de l'enregistrement).

Seuls les dossiers complets seront étudiés. Les candidats seront informés **par mail** de leur admission définitive au plus tard le 10 février 2025.

15 à 20 Duos seront sélectionnés pour prendre part aux épreuves à Lyon. L'ordre de passage des candidats sera déterminé par tirage au sort par la direction du concours quelques semaines avant le début des épreuves.

## **VOYAGE ET HEBERGEMENT**

Les voyages, l'hébergement et les frais de séjour sont à la charge des candidats. Des chambres chez l'habitant seront proposées. Elles seront attribuées en priorité aux artistes les plus éloignés de Lyon qui en font la demande. Merci de faire savoir votre intérêt pour un hébergement chez l'habitant, après le résultat des présélections.

## **RECEPTION**

Les candidats devront se présenter obligatoirement sur le lieu du concours dès le **mardi 22 avril 2025 entre 13H00 et 18H00**, munis de justificatifs d'identité, pour confirmer leur participation.

## **REPETITIONS**

Des salles de travail seront mises à disposition des candidats à partir du mardi 23 avril 13H et pendant toute la durée du concours. Un planning équitable d'occupation des salles de travail sera établi par la direction du concours.

## **EPREUVES**

Les épreuves seront publiques et libres d'accès. Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats ou de faire jouer certains mouvements des œuvres interprétées. L'ordre des pièces est laissé libre au choix des candidats.

Les épreuves pourront être enregistrées (audio et vidéo) en vue de retransmissions (en direct ou en différé) sur différents médias (Université Lumière Lyon 2, Violin Channel, Facebook live...).

La partition de la création sera disponible à partir de février 2025. Les candidats sélectionnés en seront informés.

Les épreuves pourront être enregistrées (audio et vidéo) en vue de retransmissions (en direct ou en différé) sur différents médias (Université Lumière Lyon 2, Violin Channel, France Musique, Radio Classique).

## **PROGRAMME**

Pour laisser la possibilité aux duos de montrer l'étendue de leur travail, dans les différents styles, les ensembles pré-sélectionnés joueront tous 2 récitals. A l'issue de cette série, 3 duos seront choisis par le jury pour un dernier récital en forme de finale.

### **PHASE 1 : 23, 24, 25 avril – Grand amphithéâtre Université Lumière Lyon 2**

Chaque Duo devra présenter **2 récitals de 30'**, incluant à sa guise et dans l'ordre qu'il souhaite :

1. Au moins, une œuvre (cycle entier ou extrait) parmi Henri Duparc, Maurice Ravel, Gabriel Fauré, Charles Koechlin, Claude Debussy ou Francis Poulenc
2. Au moins, une œuvre (cycle entier ou extrait) parmi Franz Schubert, Johannes Brahms, Hugo Wolf ou Gustav Mahler
3. Au moins, une œuvre (cycle entier ou extrait) chantée dans une autre langue que le Français ou l'Allemand
4. Au moins, une œuvre (cycle entier ou extrait) d'un compositeur ou d'une compositrice français.e, écrite après 1990
5. La création, commande du CIMCL et de Royaumont (durée 12' à 15'). Partition disponible à partir de février 2025

### **PHASE 2 : Samedi 26 avril – Grand salon - Hôtel de Ville de Lyon Présentation Judith Chaîne**

A l'issue des trois premiers jours et de l'ensemble des 2 récitals effectué, le jury choisira 3 à 5 Duos pour donner un dernier **récital de 45' maximum**.

Le récital de finale intégrera obligatoirement

- un cycle de lieder ou de mélodies, en entier
- au moins 2 mélodies avec Quatuor à cordes dans le recueil de mélodies françaises ci-dessous, proposées en collaboration avec le Palazzetto Bru Zane – Centre de musique romantique française - 15' maximum.

ROPARTZ : Quatre Poèmes / Ceux qui parmi  
les morts d'amour  
FAURE : La Bonne Chanson / La lune blanche  
BERLIOZ : Les Nuits d'été / L'île inconnue  
MASSENET : Nuit d'Espagne

SAINT-SAËNS : Désir de l'Orient  
FAURE : Après un rêve  
CHAUSSON : Chanson perpétuelle  
LEKEU : Nocturne  
HAHN : Une Revue / La dernière valse

Les artistes choisiront parmi les différentes tonalités proposées et uniquement parmi les tonalités proposées. Les partitions sont disponibles gratuitement en téléchargement :

<https://www.cimcl.fr/upload/tinymce/partitions/2024-Melodie-voice-and-piano-with-String-Quartet/>

Un quatuor à cordes sera mis à disposition des candidats par le concours. Un temps de répétition sera organisé le jour même.

## **PRECISIONS**

Les candidats veilleront à ne pas dépasser les durées maximums indiquées.

Les candidats peuvent décider de jouer des extraits de cycles ou des cycles en entier. Pour la finale, un cycle devra être interprété obligatoirement en entier.

Les œuvres de la présélection peuvent être rejouées pendant le concours.

Les candidats ne peuvent pas jouer plusieurs fois la même pièce au cours des différents récitals.

La direction du concours indiquera aux candidats l'ordre des récitals (Récital A, Récital B) en avril. Les candidats restent libres de l'agencement des pièces à l'intérieur de chaque récital.

Les candidats ne joueront pas plusieurs fois sur scène la même journée, à l'exception des finalistes qui seront amenés à rejouer lors du concert de remise des prix, un ou deux extraits, la soirée du samedi 26 avril.

Plusieurs prix spéciaux honorifiques viendront récompenser les interprétations spécifiques, les originalités, la conception des récitals, l'attention à la musique contemporaine, des coups de cœur... La liste de ces distinctions sera précisée lors de la confirmation d'inscription.

## **RECOMPENSES**

### **Palmarès principal**

- 1<sup>er</sup> prix : 8.000 €
- 2<sup>ème</sup> prix : 6.000 €
- 3<sup>ème</sup> prix : 4.000 €

### **Prix spéciaux**

- Prix SEAM de l'engagement pour le répertoire contemporain : 1.000 €
- Prix des étudiants de musicologie de l'Université Lyon 2 pour la meilleure interprétation de la création : 1.000€
- Prix du public : *honorifique*

### **Prix développement de carrière : valeur globale 20.000 €**

- Prix Belle Saison : série de concerts, résidence, développement de projets artistiques
- Prix Académie musicale de Villecroze : masterclass et résidence

Le détail des récompenses sera précisé avec la confirmation de participation. L'intitulé des prix est susceptible d'être modifié par la direction du concours avant le début des épreuves.

Les prix devront être partagés à parts égales entre les membres du duo.

Plusieurs **engagements professionnels** pourront être proposés aux lauréats, qui s'engagent à tout mettre en œuvre pour honorer ces propositions. Les dates seront communiquées au moment de la confirmation d'inscription.

### **Palazzetto Bru Zane – Centre de musique romantique française (Venise)**

[www.bru-zane.com](http://www.bru-zane.com)

### **Festival du Prieuré de Chirens**

[www.prieuredechirens.fr](http://www.prieuredechirens.fr)

### **Festival Moments musicaux en Chalosse**

[www.festivalmusiquechalosse.com](http://www.festivalmusiquechalosse.com)

### **Musée en Musique de Grenoble**

[www.museeenmusique.com](http://www.museeenmusique.com)

### **Festival Musique et Nature en Bauges**

[www.musiqueetnature.fr](http://www.musiqueetnature.fr)

### **Festival de Besançon**

[www.festival-besancon.com](http://www.festival-besancon.com)

### **Radio France Musique**

Invitation dans l'émission *Génération France musique, le Live* présentée par Clément Rochefort

[www.francemusique.fr/personne/clement-rochefort](http://www.francemusique.fr/personne/clement-rochefort)

### **Saison Jeunes Talents (Archives nationales – Paris)**

[www.jeunes-talents.org](http://www.jeunes-talents.org)

### **Septembre musical de l'Orne (Alençon)**

[www.septembre-musical.com](http://www.septembre-musical.com)

### **Festival Radio France Occitanie – Montpellier**

[lefestival.eu/](http://lefestival.eu/)

### **Le Quattro Stagioni Festival à Pietrasanta (Italie)**

<https://www.facebook.com/people/Le-Quattro-Stagioni/100095596980055/>

## **CONCERT DES LAUREATS**

La cérémonie remise des prix se tiendra le 26 avril en soirée et sera l'occasion d'un concert des lauréats. Les artistes devront recevoir personnellement leurs récompenses et seront tenus d'y jouer un extrait du programme des épreuves, en accord avec la direction du concours. Le concert pourra être enregistré.

Les lauréats percevront un cachet de 150€ nets pour leur prestation lors du concert des lauréats.

## **DELIBERATION**

Le jury est composé d'au moins 5 personnalités du monde musical choisies par la direction du concours. Le président du jury est nommé par la direction du concours. Le jury délibérera à l'issue des 3 premiers jours de récital puis à l'issue du dernier jour (finale). Les décisions du jury sont sans appel.

## **ENREGISTREMENT ET DIFFUSION**

La Direction du concours se réserve le droit d'enregistrer tout ou partie des épreuves, de photographier ou filmer les candidats aux fins de publicité, archivage, diffusion télévisuelle, internet ou radio, en conformité avec les droits des artistes musiciens français (article L 212-3 du Code de la Propriété intellectuelle).

## **OBLIGATIONS**

L'inscription au concours implique l'acceptation par les candidats de toutes les clauses du règlement. La version française du règlement aura seule valeur légale et officielle. En cas de litige, seules les autorités sises à Lyon sont compétentes.

## **LIEUX DU CONCOURS**

### **Université Lumière – Grand Amphithéâtre**

18 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

<https://www.univ-lyon2.fr/campus/grand-amphitheatre>

### **Hôtel de Ville de Lyon – Salons**

1 place de la Comédie – 69001 Lyon

## **ADRESSE ADMINISTRATIVE DE CORRESPONDANCE**

### **Concours international de musique de chambre de Lyon (CIMCL)**

11 place Tobie Robatel 69001 Lyon - France

Tel : +33 (0)6 52 14 80 45

Email : [contact@cimcl.fr](mailto:contact@cimcl.fr)

Site internet : [www.cimcl.fr](http://www.cimcl.fr)